

## CONDITIONS GÉNÉRALES DU SERVICE BIZUM

### Première.- Objet et portée du contrat

Le présent contrat (dorénavant, le Contrat) a pour objet d'établir les droits et les obligations qui régissent les relations entre TARGOBANK, S.A.U. (dorénavant, indifféremment, TARGOBANK, l'Entité, ou la Banque) et le Client, personne physique consommatrice, (dorénavant, le Client ou Utilisateur ; également, aussi bien le Client que TARGOBANK seront dénommés conjointement les Parties), concernant le service Bizum (dorénavant, le Service).

Le Service permet au Client, en horaire continu, à travers l'App de TARGOBANK ou tout autre canal utilisé par l'Entité, de réaliser les virements immédiats décrits à la clause quatrième Souscription et fonctionnement du Service (dorénavant, les Opérations) entre utilisateurs inscrits à ce service auprès de n'importe quelle entité adhérente à Bizum, à travers leur téléphone portable, sans avoir à connaître ni introduire les données des comptes bancaires (IBAN).

Pour tout ce qui n'est pas recueilli dans les présentes Conditions Générales, le Service sera réglementé par les dispositions des contrats de compte à vue, de banque à distance et de services de paiement associés au Service. En cas de contradiction, les présentes Conditions Générales prévaudront sur les conditions incluses dans lesdits contrats.

Sur demande, le Client aura le droit de recevoir le présent Contrat, à tout moment et de manière gratuite, sur support papier. Nonobstant, TARGOBANK pourra répercuter les frais réellement assumés en cas de communications supplémentaires à l'information exigée par la loi, ou avec une plus grande fréquence que celle exigée par celles-ci, ou pour la transmission de cette information via des moyens de communication autres que ceux spécifiés dans le Contrat, tant que l'information est demandée par le Client.

### Deuxième.- Identification du fournisseur des Services

TARGOBANK est une entité de crédit supervisée par le Banco de España, ayant son domicile sis Calle Ramírez de Arellano, 29 28043 Madrid, titulaire du CIF A79223707, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Madrid, tome 28.412, feuillet 49, section 8e, feuille M-14751 et inscription 199. En outre, TARGOBANK est inscrite au Registre Officiel des Entités du Banco de España sous le numéro 0216.

### Troisième.- Condition d'utilisateur du Service

Pourront être des utilisateurs du Service (i) les personnes physiques, (ii) majeures, (iii) consommatrices, qui respectent les conditions suivantes :

- Avoir un compte à vue ouvert auprès de TARGOBANK, dont le numéro (IBAN) sera associé au numéro de téléphone portable que l'Utilisateur désigne pour son authentification et qui devra être préalablement validé avec TARGOBANK. Le solde du compte devra être suffisant pour réaliser les opérations.
- Maintenir un contrat de Banque à Distance auprès de TARGOBANK.
- Télécharger l'App de TARGOBANK ou tout autre canal utilisé par l'Entité. Pour l'authentification de ce service, des identifiants d'accès à l'application correspondante seront nécessaires.

Si le Client agit dans le cadre de son activité commerciale, entrepreneuriale ou dans celui de son métier ou profession, il ne sera pas considéré comme client consommateur aux effets des dispositions de l'article 3 du Texte Remanié de la Loi Générale relative à la Défense des Consommateurs et Utilisateurs et autres lois complémentaires ; par conséquent, il ne pourra pas souscrire le service Bizum.

Selon les définitions contenues dans le Royal Décret-loi 19/2018, du 23 novembre, sur les services de paiement et autres mesures urgentes en matière financière.

« Consommateur » est une personne physique qui, en matière de services de paiement, agit à des fins autres que celle de son activité économique, commerciale ou professionnelle. Les personnes physiques qui agissent dans le cadre de leur activité économique, commerciale ou professionnelle n'auront donc pas le statut de consommatrices.

#### **Quatrième.- Souscription et fonctionnement du Service**

Information du Client :

Le Client reconnaît et accepte qu'il est obligé de fournir à TARGOBANK toutes les informations que celle-ci lui demande et toutes celles s'avérant nécessaires à la souscription définitive et au développement du Service. Le Client sera responsable de l'exactitude et véridité des informations personnelles déclarées à la Banque, lesdites informations étant à tous les effets considérées comme véridiques et exactes jusqu'à ce que le Client communique le contraire conformément aux dispositions de la clause quinzième sur les communications.

Le Client autorise expressément la Banque à réaliser toute vérification quant aux données qu'il lui a fournies et à exiger des documents complémentaires, ainsi que tout autre document justifiant les données fournies.

La Banque ne permettra pas la souscription du Contrat quand le Client ne fournit pas les informations nécessaires ou si elles sont insuffisantes et, en cas de souscription du présent Contrat, elle ne sera pas responsable des informations inexactes ou fausses fournies par le Client.

Les données suivantes relatives à l'identification formelle du Client seront considérées comme consubstantielles au Service :

- i) Prénom et noms.
- ii) NIF, NIE ou tout autre document d'identification analogue.
- iii) Identifiant unique : l'identifiant unique qui permet d'identifier les Utilisateurs du Service comme donneurs d'ordre/bénéficiaires dans le système de paiements est le numéro de téléphone portable qu'ils ont fourni pour leur authentification et qui sera associé au compte que l'Utilisateur choisit parmi ceux qu'il possède chez TARGOBANK.
- iv) Compte associé (IBAN) : le compte à vue auprès de TARGOBANK sélectionné par le client lors du processus d'inscription au Service. Si le compte est un compte joint, sa forme de disposition devra être indistincte ou solidaire.

Souscription des services :

Par le biais de l'acceptation du présent Contrat, le Client souscrit le Service ici énoncé et pourra dès lors réaliser toute action et opération qui correspondent à son utilisation. En outre, il accepte comme valable l'utilisation des méthodes d'authentification et autorisation mises à sa disposition par TARGOBANK et Bizum comme moyen pour donner le consentement et réaliser des opérations.

Les opérations réalisées en vertu des moyens précédents pour donner le consentement seront pleinement valables et comparables, en termes de validité, à la signature manuscrite ou à la signature électronique reconnue. Ce qui précède est compris sans préjudice de la réglementation en vigueur, celle-ci pouvant exiger un degré plus élevé d'autorisation, identification et enregistrement du consentement.

Fonctionnement du Service :

Le Service permet aux Clients définis conformément à la clause troisième de réaliser les opérations suivantes, en horaire continu (24 h sur 24, 7 jours sur 7, 365 jours par an) et à travers les canaux habilités à cet effet :

- i) Réaliser des virements immédiats depuis le compte associé au Service ou tout autre lui appartenant, au choix de l'Utilisateur, parmi ceux ouverts auprès de l'Entité, à d'autres utilisateurs du Service Bizum, sans avoir à connaître ni introduire les données du compte (IBAN) de destination, en employant comme élément d'identification le numéro de téléphone portable du bénéficiaire. Dans le cas de comptes joints, la forme de disposition devra être solidaire ou indistincte pour qu'il puisse être sélectionné comme compte d'origine du virement.

Si le bénéficiaire du virement n'est pas inscrit au Service auprès de n'importe quelle entité, un texto lui sera envoyé, l'invitant à s'y inscrire à travers l'une des entités adhérees au Service.

- ii) Recevoir des virements d'autres utilisateurs Bizum sur le compte associé au Service :

- envoyés directement par d'autres utilisateurs ou
- en demandant à un autre Utilisateur l'envoi de fonds sans avoir à connaître son numéro de compte (IBAN), en utilisant comme élément d'identification le numéro de téléphone portable du destinataire de la demande.

La demande de fonds sera notifiée au destinataire, son acceptation avant l'exécution étant nécessaire, et une fois acceptée elle sera immédiatement exécutée et ne sera pas révocable. Si le destinataire de l'ordre de perception n'est pas inscrit au Service auprès de n'importe quelle entité, il recevra un texto, l'invitant à s'inscrire au Service à travers l'une des entités adhérees.

- iii) Réaliser des paiements mobiles et/ou électroniques avec débit sur le compte associé au service, en personne ou à distance, dans des commerces préalablement inscrits au Service, en échange de la réception de biens ou services. Pour réaliser ces paiements, il n'est pas nécessaire que l'Utilisateur connaisse et introduise ses données de compte (IBAN), ni celles du commerce.
- iv) Réaliser des virements immédiats au titre de don, à une association, fondation ou organisation à but non lucratif (dorénavant, ONG), qui est inscrite au Service, sans avoir à connaître ni introduire les données de l'IBAN du compte de l'ONG destinataire de l'envoi, mais en la sélectionnant de la liste des ONG que montrera l'Entité.  
L'ONG sera responsable de délivrer l'attestation de dons. Le donneur d'ordre pourra la demander à travers le courriel de l'ONG qui sera publié sur Bizum.es. TARGOBANK se dégage de toute responsabilité quant à la délivrance et validité de ces attestations.

#### Gestion du profil de l'Utilisateur :

Une fois effectuée l'inscription au Service Bizum, l'utilisateur pourra modifier le compte associé.

En cas de modification du numéro de téléphone portable ou du courriel, elle doit être notifiée à TARGOBANK selon les dispositions de la clause quinzième sur les communications. Une fois les données modifiées par TARGOBANK, quand l'utilisateur accède au service, le nouveau numéro sera détecté ce qui génèrera la désinscription automatique du service puis la nouvelle inscription. L'inscription au service avec le nouveau numéro de téléphone ne sera pas possible si celui-ci est déjà associé à un autre NIF dans Bizum.

#### Cinquième.- Plafonds du Service

Les plafonds associés au fonctionnement du Service sont à chaque instant établis par BIZUM. Toute modification des limites effectuée par BIZUM n'est pas imputable à TARGOBANK et ne fera pas l'objet d'une modification des Conditions Générales du Contrat.

Nonobstant, si TARGOBANK dans l'exercice des pouvoirs qui lui sont conférés par Bizum, est amené à réduire les plafonds fixés par BIZUM, s'engage à informer l'utilisateur conformément aux dispositions de la onzième clause. TARGOBANK se réserve le droit de modifier les limites sans préavis afin de prévenir la fraude, d'agir face aux opérations non autorisées ou suspectes, ou en cas de toute autre raison de sécurité pouvant affecter le bon fonctionnement du service. TARGOBANK pourra rétablir ces limites une fois que l'origine de cette modification n'a plus lieu.

L'utilisateur pourra à tout moment consulter les plafonds du service appliqués sur le site de TARGOBANK en cliquant sur le lien <https://www.targobank.es/es/particulares/limites-servicio-bizum.pdf>

#### Sixième.- Annulations et refus d'opérations

Une opération réalisée ne peut pas être annulée. Le donneur d'ordre ne pourra annuler que les envois en attente, dont l'exécution est soumise à l'inscription du bénéficiaire au Service Bizum. Si le bénéficiaire non enregistré ne réalise pas l'inscription, l'opération sera automatiquement annulée par le système au terme de 48 heures à partir de son envoi.

Le destinataire d'un paiement pourra refuser l'opération de paiement qu'un bénéficiaire lui réclame.

#### Septième.- Régime de remboursements

Le service permet de demander le remboursement des achats réalisés dans des commerces, dans les 30 jours civils maximum à partir du moment où les fonds du virement immédiat de référence ont été débités du compte. Néanmoins, chaque Commerce peut décider d'établir un délai de remboursement inférieur. Après ce délai, le remboursement ne pourra pas être réalisé moyennant un virement immédiat, mais malgré ce qui précède, l'Utilisateur et le Commerce pourront convenir de réaliser le remboursement par un autre moyen.

#### Huitième.- Consultation d'opérations

Le Client pourra consulter l'historique des opérations à travers l'App de TARGOBANK.

Dans le cas d'envois/demandes multiples, l'opération multiple regroupée sera affichée et, en cliquant dessus, le détail sera montré avec l'état de chacun des envois/demandes individuels.

Pour les opérations qui ont un contenu supplémentaire associé, le client pourra afficher ce contenu pendant 30 jours.

Il sera également possible de consulter l'historique de notifications correspondant à des messages de demandes de virement immédiat initiées et/ou reçues et en attente d'acceptation, refus ou annulation, d'envois en attente d'inscription du bénéficiaire à Bizum ou d'annulation de la part du donneur d'ordre, ainsi que la liste d'opérations d'achat dans un commerce électronique en attente de confirmation par le Commerce

jusqu'à sa réalisation, refus ou péremption.

#### **Neuvième.- Commissions et frais du Service**

Le service Bizum avec Targobank est gratuit. Nonobstant, les commissions et les frais pourront être modifiés par la Banque après communication expresse à l'Utilisateur, avec deux mois d'avance, dans les termes établis à la clause onzième Modification du Contrat. Dans ce cas, le Client pourra utiliser les droits que lui concède la loi et qui sont expressément reconnus dans le présent Contrat.

#### **Dixième.- Droit de rétractation du contrat**

Le droit de rétractation est applicable au Titulaire considéré comme consommateur, c'est-à-dire, les personnes physiques qui agissent avec un objet autre que celui de leur activité commerciale, entrepreneuriale, métier ou profession. Si le Client exerce ce droit, il disposera d'un délai de quatorze (14) jours civils pour se rétracter du présent Contrat, à partir du jour de sa souscription. La rétractation pourra être effectuée sans avoir à en indiquer les raisons et sans aucune pénalisation.

Dans tous les cas, et conformément à la législation en vigueur, le droit de rétractation ne sera pas applicable aux ordres réalisés en vertu de ce Service.

Le Titulaire pourra exercer son droit de rétractation via n'importe quel moyen admis en droit qui permet de prouver qu'il a été notifié. Si le Client exerce le droit de rétractation, il doit indiquer qu'il souhaite exercer ce droit et fournir les données suivantes : prénom, noms, numéro de NIF ou passeport du/des Titulaire/s du contrat, données d'identification du contrat dont il souhaite se rétracter et téléphone de contact.

Le consommateur qui exerce le droit de rétractation sera obligé de payer le service financier réellement réalisé par le fournisseur conformément au Contrat jusqu'au moment de la rétractation.

#### **Onzième.- Modification du Contrat**

TARJOBANK notifiera, de manière individuelle et par écrit, toute modification des conditions de ce Contrat. En outre, elle devra la fournir sur un support durable, avec une avance non inférieure à deux (2) mois par rapport à la date prévue d'entrée en vigueur de la modification proposée.

Il sera considéré que le Client a accepté les nouvelles conditions si, dans ce délai, il n'a pas communiqué par écrit sa non-acceptation. Si le client n'est pas d'accord avec les nouvelles conditions, il aura le droit de résilier le Contrat avant leur application, sans aucun coût et avec effet à partir de tout moment antérieur à la date à laquelle aurait été appliquée la modification.

Dans tous les cas de modification des conditions prévues, si le Titulaire donne sa conformité expresse à la modification en question, celle-ci sera immédiatement appliquée sans qu'aucun délai d'attente ne soit nécessaire.

Toutes les modifications qui s'avèrent les plus favorables au client pourront être appliquées immédiatement sans avoir recours à un délai de préavis.

#### **Douzième.- Durée et résiliation du Contrat**

Le Contrat a une durée indéterminée.

Le Client pourra résilier le présent Contrat, sans préavis et de manière immédiate, en demandant la désinscription du service à travers l'App de TARGOBANK ou du canal habilité à tout instant. La désinscription du service implique l'annulation des opérations en attente.

TARJOBANK pourra résilier le Contrat si elle l'a notifié au Client avec une avance minimale de deux (2) mois ; toutefois, ledit délai s'adaptera à la législation en vigueur à tout moment. Le délai de préavis de TARJOBANK ne sera pas applicable en cas de résiliation immédiate dans les termes contenus au paragraphe suivant.

TARJOBANK pourra résilier le présent Contrat de manière immédiate quand l'un des Titulaires manque au Contrat de manière dolosive ou négligente, notamment aux obligations d'information ici stipulées. Ce qui précède est compris sans préjudice des limitations légales à cet effet, et sera uniquement et exclusivement applicable si ce n'est pas contraire à la réglementation applicable. Par ailleurs, le service sera automatiquement annulé si TARJOBANK cesse d'être une entité adhérente au service BIZUM.

De même, une cause de résiliation du Contrat sera l'annulation du contrat de banque à distance et la résiliation du contrat d'ouverture de compte à vue enregistré dans le Service si un autre compte de TARGOBANK n'est pas immédiatement lié.

En cas de résiliation volontaire ou à la demande de TARGOBANK, le Client devra payer la part proportionnelle due jusqu'à la date des commissions et frais qui peuvent être périodiquement perçus par le Service, et s'ils ont été perçus à l'avance, TARGOBANK remboursera la part proportionnelle.

#### **Treizième.- Portabilité du Service**

Le Service est exclusivement fourni à travers une entité. La demande d'inscription au Service auprès de TARGOBANK par un Utilisateur qui est déjà inscrit dans une autre entité, avec le même NIF et numéro de téléphone, impliquera une demande de portabilité. L'Utilisateur recevra un texto avec un code de portabilité à un seul usage pour qu'il confirme sa volonté de modifier le Service pour qu'il soit dès lors fourni par TARGOBANK. En confirmant la portabilité, le Client autorise expressément TARGOBANK à gérer en son nom la désinscription du Service auprès de l'entité dans laquelle il était inscrit. L'inscription impliquera l'annulation des opérations en attente avec l'entité précédente.

#### **Quatorzième.- Responsabilité pour anomalies ou pannes**

L'Utilisateur final est le responsable de l'utilisation correcte du Service et par conséquent de toutes les conséquences qui découlent de l'utilisation incorrecte de ses fonctionnalités. De plus, il devra adopter les mesures de précaution nécessaires lors de son utilisation, mais aussi de protection des codes associés.

Si l'Utilisateur indique un numéro de téléphone portable qui ne correspond pas à celui de la personne à laquelle il souhaite envoyer des fonds, TARGOBANK n'assumera aucune responsabilité si l'opération est quand même réalisée.

TARGOBANK se dégagera de toute responsabilité quant aux dommages que peut souffrir l'Utilisateur suite aux interruptions ou incidences dans sa connexion téléphonique ou suite à des virus ou attaques informatiques de tiers étrangers, ainsi que de toute autre cause de force majeure.

#### **Quinzième.- Communications**

Le Client souhaitant faire une demande d'inscription peut contacter TARGOBANK à travers les canaux de communication fournis à cet effet, soit : canal présentiel dans n'importe quelle agence de la Banque, à travers la Banque à Distance, ou à travers les moyens de communication suivants :

E-mail : [infotargo@targobank.es](mailto:infotargo@targobank.es)

Téléphones : 911 148 878

Adresse postale : Ramírez de Arellano, 29, 28043 - Madrid

Les communications qui, en vertu du présent Contrat, doivent être réalisées par écrit pourront être envoyées par courrier postal recommandé à l'adresse indiquée ci-dessus. Cette procédure ne sera employée que si la notification doit obligatoirement être réalisée avec un moyen probatoire permis en droit et tant que le client n'a pas d'alternative au canal préférentiel indiqué ci-après.

Le Client reconnaît et accepte que son canal préférentiel pour la réception de communications est la fonctionnalité DVI de sa Banque à Distance et par conséquent, TARGOBANK s'engage à utiliser ladite fonctionnalité ou, à défaut, d'autres moyens télématiques pour l'envoi d'informations, de notifications et de communications nécessaires à l'utilisation correcte du Service de la part du Client, pour le respect des obligations légales et pour toute autre communication s'avérant pertinente ; ce qui précède est compris sans préjudice des obligations légales auxquelles peut être sujette la Banque.

Pour l'envoi de l'information, la Banque utilisera les coordonnées, numéros de téléphone, adresses de courrier électronique ou tout dispositif télématique communiqué par le Client. Le Client sera responsable d'informer la Banque, de manière probatoire, sur la modification de l'une de ces données ; s'il ne le fait pas, la Banque sera dégagée de toute obligation ou responsabilité concernant la tentative de communication ou de notification réalisée.

#### **Seizième.- Réclamations**

Le Client pourra adresser les plaintes ou réclamations pouvant surgir avec la Banque au Service Clientèle de l'entité, à son domicile sis à Madrid (C.P. 28043), Calle Ramírez de Arellano num. 29, ou à travers un courrier

électronique envoyé à [atencionalcliente@targobank.es](mailto:atencionalcliente@targobank.es). Le Service Clientèle résoudra les plaintes et réclamations reçues dans les délais légalement établis à cet effet. Si pour des raisons étrangères au Service Clientèle, celui-ci ne peut pas donner une réponse définitive dans les délais légalement établis, une réponse provisoire sera envoyée en indiquant les raisons du retard et en spécifiant le délai dans lequel sera reçue la réponse définitive.

En dernier lieu, si la réclamation n'est pas résolue à votre entière satisfaction ou si passés les délais vous n'avez pas obtenu de réponse, vous pouvez vous adresser au Service des pratiques commerciales et des réclamations du Banco de España moyennant un écrit adressé au Banco de España, Service des pratiques commerciales et des réclamations, C/ Alcalá, 48, 28014 de Madrid ou par voie électronique sur le site <http://www.bde.es>.

Également, vous pourrez contacter le réseau FID-NET pour obtenir les coordonnées de l'organisme équivalent dans votre pays.

Les clients ont à leur disposition des feuilles de réclamation dans les agences sises dans les Communautés Autonomes dont la législation sur la consommation prévoit ce cas de figure. Sans préjudice de ce qui précède, le client aura le droit de faire appel aux cours de justice s'il le juge pertinent.

#### **Dix-septième.- Législation applicable**

Ces conditions/clauses seront régies par la législation espagnole. Pour tous les désaccords surgissant entre le Titulaire et la Banque concernant le présent Contrat, les parties se soumettent, pour toutes les procédures permises, à la compétence des cours et tribunaux du domicile du consommateur.

#### **Dix-huitième - Langue**

Le présent Contrat, à moins que les Parties ne conviennent le contraire, sera passé en espagnol et dans cette langue seront réalisées les communications que la Banque envoie au Client.

#### **Dix-neuvième. - Intégration du contrat**

Si, suite à une décision judiciaire définitive, l'une des clauses contenues dans le présent Contrat est déclarée illégale, non valable, nulle ou non-applicable conformément à la loi, les conséquences ne toucheront pas le reste du Contrat dont le reste du contenu demeurera pleinement applicable ; de plus, concernant la clause en question, le Contrat sera alors en conformité avec les stipulations de la loi.

#### **Vingtième.- Fonds de Garantie de Dépôts**

La Banque est rattachée au Fonds de Garantie de Dépôts des Entités de Crédit, créé par le Royal Décret-loi 16/2011, du 14 octobre. Pour des dépôts en argent, le montant maximum garanti est de 100 000 euros par déposant dans chaque entité de crédit, ou son équivalent en appliquant le taux de change en vigueur correspondant pour les dépôts en argent libellés dans une devise autre que l'euro.

#### **Vingt-et-unième.- Conditions Générales de Souscription**

La Banque prévient expressément qu'elle a rédigé au préalable les conditions de ce Contrat, c'est pourquoi celles qui ne recueillent pas des clauses à caractère financier, celles qui ne sont pas réglementées par une disposition à caractère général ou spécifique qui rend leur application obligatoire pour les contractants ou celles qui n'ont pas fait l'objet d'une négociation spécifique, sont considérées comme des conditions générales de souscription, les contractants et la Banque laissant une preuve de leur acceptation expresse et de leur incorporation au contrat, conformément à la Loi 7/1.998, du 13 avril, relative aux Conditions Générales de Souscription.

#### **Vingt-deuxième.- Protection des données**

À travers cette information, TARGOBANK transmet à l'utilisateur l'information complète et spécifique sur le traitement de données personnelles qui découle de la souscription et de la prestation du service Bizum dans les termes établis dans la réglementation en vigueur sur la protection des données personnelles. Pour tous les autres traitements propres de la relation contractuelle établie entre l'utilisateur et la Banque (prévention de la fraude, conformité aux obligations légales, etc.), l'utilisateur, en raison de son statut de client, respectera les dispositions de la Politique Protection de Données qu'il a acceptée. Ladite politique est disponible à tout moment sur notre site web [www.targobank.es](http://www.targobank.es).

#### **RESPONSABLE DU TRAITEMENT :**

TARGOBANK S.A.U. (dorénavant, indifféremment, TARGOBANK, l'Entité, ou la Banque) titulaire du CIF A-79223707 et ayant son domicile sis C/ Ramírez de Arellano, 29. CP 28043-Madrid, a le statut de

responsable du traitement des données personnelles de l'Utilisateur traitées à l'occasion de la suscription du service de virements immédiats dénommé Bizum. L'Entité a nommé un Délégué à la Protection de Données qui peut être contacté à l'adresse électronique suivante : dpotbe@targobank.es.

#### DONNÉES OBJET DE TRAITEMENT :

- Les données indispensables pour l'inscription et la prestation du service Bizum et qui sont fournies directement par l'Utilisateur sont : prénom et noms, document d'identité (NIF, NIE ou document analogue), numéro de téléphone portable et numéro IBAN de compte courant. Par ailleurs, il sera possible de collecter les données relatives à l'adresse de courrier électronique ou adresse postale de l'utilisateur.
- Les données nécessaires à la fourniture du service Bizum et qui sont générées et attribuées par l'Entité à l'Utilisateur au moment de l'inscription afin d'identifier le destinataire d'une opération de Virement immédiat sont le « nom d'utilisateur » ou « alias » et correspondent au nom de l'Utilisateur et les initiales de ses deux noms de famille.
- Données de tiers (normalement portant sur le numéro de téléphone portable), fournies par l'utilisateur à TARGOBANK pour réaliser certaines fonctionnalités du Service (par exemple, recommander à ce tiers l'inscription au service Bizum). Dans ces cas, l'Utilisateur garantit qu'il aura préalablement obtenu de ce tiers le consentement informé pour le traitement de la part de l'Entité de ses données personnelles dans les termes décrits dans les présentes Conditions Générales.
- Données d'identification et de contact incluses dans le répertoire du dispositif portable de l'utilisateur afin que cet utilisateur puisse vérifier qui parmi ses contacts est inscrit au service Bizum.

#### FONDEMENTS DES FINALITÉS DU TRAITEMENT :

##### (i) Consentement :

L'Utilisateur consent librement et légitimement, moyennant l'acceptation expresse des présentes Conditions Générales, que les données personnelles indispensables soient traitées aux fins exclusives d'effectuer les ordres de paiements et de perceptions reçus à l'occasion de l'emploi du service Bizum.

De plus, à travers son consentement, l'Utilisateur autorise TARGOBANK à accéder au répertoire du dispositif afin de garantir les fonctionnalités du service Bizum qui le requièrent, conformément aux informations du volet précédent.

##### (ii) Exécution du contrat :

La correcte exécution du service Bizum et de ses fonctionnalités exige la réalisation d'une série de communications de données personnelles à des tiers, qui sont identifiés de manière expresse au volet portant sur les Destinataires des données personnelles inclut ci-après.

##### (iii) Intérêt Légitime :

TARGOBANK traitera les données en garantissant les conditions optimales de sécurité et intégrité de ces données pour l'Utilisateur, en appliquant pour ce faire des mesures de contrôle de comportements frauduleux qui peuvent toucher l'utilisateur du service Bizum. Ces mesures de contrôle pourront impliquer la communication de données à des entités tierces, comme l'établit le volet suivant.

#### DESTINATAIRES DES DONNÉES PERSONNELLES :

##### (i) Cessions de données fondées sur l'exécution du contrat :

- À Bizum, S.L. (dorénavant Bizum), en tant que gestionnaire du service Bizum de virements immédiats, ayant son domicile sis C/Francisco Sancha, 12 (28034) Madrid.
- À l'ensemble des Entités bancaires qui ont adhéré au service Bizum et qui peuvent être consultées à travers le lien suivant : <https://bizum.es/bancos-bizum/>.
- Aux bénéficiaires et aux donneurs d'ordre des opérations dont l'Utilisateur fait partie.
- Aux ONG qui se sont inscrites comme bénéficiaires de dons à travers le service Bizum et qui peuvent être consultées à travers le lien suivant : <https://bizum.es/listado-de-ong/>. Quand l'Utilisateur réalise un don à une ONG, TARGOBANK communiquera expressément à cette ONG, son prénom et noms, ainsi que le numéro de son document d'identité afin que l'ONG puisse respecter les obligations légales qui lui reviennent (fiscales, de prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme, etc.). Ces données permettront aussi à l'ONG d'identifier l'Utilisateur s'il demande directement à l'ONG la délivrance de l'attestation de dons aux effets de l'impôt sur le revenu.

##### (ii) Cessions de données fondées sur l'intérêt légitime :

Vos données personnelles pourront être cédées pour la lutte contre les activités frauduleuses à Bizum, ainsi qu'aux autres Entités bancaires adhérees au service Bizum.

#### CONSERVATION :

Les données personnelles traitées seront conservées et traitées aux fins mentionnées tant que demeure en vigueur la prestation du service Bizum. À la fin de la prestation du service, les données personnelles seront conservées dûment bloquées pendant les délais de prescription des obligations légales exigibles à TARGOBANK. Une fois échus les délais de prescription indiqués, les données seront éliminées de manière définitive et confidentielle.

#### DROITS EN MATIÈRE DE PROTECTION DE DONNÉES :

L'Utilisateur pourra exercer les droits d'accès, rectification, effacement, opposition, portabilité et limitation du traitement, et révoquer à tout moment le consentement donné, moyennant un écrit adressé au Délégué à la Protection de Données, accompagné d'un document officiel qui l'identifie, par courrier postal à TARGOBANK S.A.U., C/Ramírez de Arellano, 29, 28043-Madrid, ou à l'adresse de courrier électronique [dpotbe@targobank.es](mailto:dpotbe@targobank.es).

En ce qui concerne les entités et ONG auxquelles sont communiquées les données personnelles à l'occasion du développement et de l'exécution du service Bizum, l'Utilisateur pourra exercer les droits reconnus par la réglementation en vigueur sur la protection de données personnelles à travers les canaux habilités à cet effet dans leur politique de protection de données et, dans tous les cas, à travers l'envoi d'une demande à leur domicile social.

En dernier lieu, l'Utilisateur a le droit de présenter une réclamation auprès de l'Autorité de Contrôle (Agence Espagnole de Protection de Données : C/ Jorge Juan, 6. 28001 Madrid [www.aepd.es](http://www.aepd.es)).